



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 janvier 2009
Français
Original : arabe

**Assemblée générale
Soixante-troisième session
Point 15 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité
Soixante-quatrième année**

**Lettres identiques datées du 14 janvier 2009, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un état récapitulatif des violations commises par Israël du 17 au 31 décembre 2008 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, au titre du point 15 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
(*Signé*) Majdi **Ramadan**



**Annexe aux lettres identiques datées du 14 janvier 2009
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Violations, agressions et autres activités israéliennes
pendant la période du 17 au 31 décembre 2008**

Violations aériennes

- Le 17 décembre 2008, à 9 heures, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Naqoura. Il a survolé les régions du Sud, avant de repartir le lendemain à 20 heures en passant au-dessus de Rmeich.
 - Entre 10 h 06 et 10 h 42, deux avions de combat de l'armée israélienne ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kfar Kila. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir en passant au-dessus de Kfar Kila.
 - À 10 h 12, quatre avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Aalma ach-Chaab. Ils ont survolé l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 11 h 05 : deux d'entre eux sont passés au-dessus de Naqoura et les deux autres sont repartis au large de Tripoli, en direction de la Turquie.
 - Entre 11 h 23 et 11 h 28, deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au large de Rmailé. Ils ont pris la direction du Sud, puis sont repartis en survolant Aalma ach-Chaab.
- Le 18 décembre 2008, entre 17 h 30 et 19 heures, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a survolé à haute altitude le secteur de Nabatiyeh.
- Le 19 décembre 2008, entre 1 h 40 et 5 h 05, à plusieurs intervalles, des avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais au-dessus des eaux territoriales libanaises, au large de Ras an-Naqoura.
- Le 28 décembre 2008, six avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais comme suit :
 - À 10 h 02, deux avions ont survolé les fermes de Chebaa, puis l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 11 h 35 en passant au-dessus de Aalma ach-Chaab;
 - À 10 h 15, deux avions ont survolé Aalma ach-Chaab, puis l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 11 h 55 en passant au-dessus de Aalma ach-Chaab;
 - À 21 h 02, deux avions ont survolé Aaitaroun, puis l'ensemble des régions libanaises, avant de repartir à 23 h 20 au large de Naqoura.
- Le 30 décembre 2008, entre 17 heures et 18 h 30, un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Naqoura. Il

a pris la direction du nord et a survolé les régions du Sud et de la Bekaa occidentale, avant de repartir au large de Naqoura.

Violations maritimes

- Le 18 décembre 2008, à 18 h 55, à l'intérieur des eaux palestiniennes occupées, au large de Ras an-Naqoura, une embarcation militaire de l'ennemi israélien a braqué pendant 3 minutes un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises.
- Le 24 décembre 2008, à 1 h 15, des soldats israéliens, cantonnés dans leur poste de Ras an-Naqoura, ont braqué pendant 20 secondes un projecteur en direction de la cinquième bouée.
- Le 26 décembre 2008, à 19 h 40, des soldats israéliens, cantonnés dans leur poste de Ras an-Naqoura, ont braqué pendant une minute et quarante secondes un projecteur en direction de la ligne des bouées.

Agressions terrestres

- Le 19 décembre 2008, à 16 heures, une patrouille de l'ennemi israélien a enlevé les nationaux Tarraf Tarraf et Hassan Tarraf, après avoir franchi la ligne technique, aux abords de la localité de Bir Chaïb, près du point BP28.
- Le 20 décembre 2008, à 2 h 50, des soldats israéliens cantonnés dans leur poste frontalier à proximité de Ras an-Naqoura, ont braqué pendant 20 secondes un projecteur sur la ligne des bouées, plus précisément entre la première et la cinquième.
- Le 21 décembre 2008, à 19 h 18 et à 20 h 03, des soldats israéliens, cantonnés dans leur poste de Ras an-Naqoura, ont braqué pendant dix secondes un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises, au nord de la ligne des bouées et ensuite tout au long de cette ligne.
- Le 24 décembre 2008, à 17 h 15, une patrouille de l'ennemi israélien, comprenant une jeep Hummer 2, a braqué pendant cinq secondes un projecteur en direction de Tabrikha, alors qu'elle effectuait le trajet entre la caserne de Zariit et Berket Richa.

Activités israéliennes

- Le 18 décembre 2008, à 10 heures, tandis que le national Mohammed Daher labourait son champ à Bir Chaïb, aux abords de la localité de Blida, près de la frontière libano-palestinienne, une patrouille mécanisée de l'ennemi israélien a lancé, depuis le territoire palestinien occupé, trois grenades fumigènes en direction du dénommé Daher.
- Le 21 décembre 2008, à 12 heures, aux abords de la localité de Blida, tandis que le national Malek Ghazi labourait son champ, à la frontière libano-palestinienne, entre les points BP28 et BP29, des soldats israéliens en patrouille sont descendus de leur véhicule et se sont mis en position de combat, braquant leurs armes en direction de Ghazi, sans franchir la Ligne bleue.